ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DE L'INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS ECOGENE

(réf. 121780)

INSECTICIDE SPECIAL INSECTES RAMPANTS
FOURMIS – ARAIGNEES – PUNAISES – CAFARDS
DOUBLE ACTION FOUDROYANT – Actif plusieurs mois

L'***Insecticide spécial rampants ECOGENE*** élimine radicalement tous les insectes rampants : cafards, araignées, fourmis, puces, punaises…
La combinaison des différentes substances actives sélectionnées permet d'assurer 2 types de traitement :
- un traitement CURATIF à effet immédiat : par pulvérisation directe sur les insectes
- un traitement PREVENTIF longue durée : (3 mois) : par pulvérisation sur les lieux de passage et leurs refuges

Composition

Tétraméthrine (n°CAS 7696-12-0) : 2,5 g/Kg
Cyperméthrine (n°CAS 52315-07-8) : 4 g/Kg.
Insecticide TP18.

Propriétés et caractéristiques

- Aspect du produit : aérosol contenant un liquide fluide blanc opaque, odeur florale.
- Densité : 0,968

Mode d'emploi

- Bien agiter avant emploi.
- Vaporiser en tenant l'aérosol verticalement à 30 cm.
- Pour une action immédiate, pulvériser 1 à 2 secondes directement sur l'insecte.
- Pour une action longue durée, pulvériser 2 à 3 secondes par mètre linéaire sur les lieux de passage (encadrement des portes et fenêtres, bas de murs, plinthes, fissures, dessous d'éviers.
- Après chaque traitement, quitter la pièce, laisser agir pendant 15 minutes puis bien aérer la pièce.
- Renouveler dés la réapparition des insectes ou à chaque fois que les surfaces ont été lavées.

Conditionnement

Aérosol, volume net 500 ml.

ab7 Industries

FICHE TECHNIQUE DE L'INSECTICIDE SPECIAL RAMPANTS ECOGENE

Consignes de sécurité

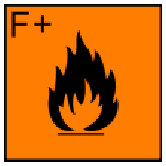

EXTREMEMENT INFLAMMABLE

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique – Extrêmement inflammable – Conserver hors de la portée des enfants – En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette – Contacter le centre anti-poison le plus proche - Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent – Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer – Par mesure de sécurité, utiliser uniquement pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi – Pulvériser par brèves pressions – Bien ventiler après usage – Ne pas respirer les aérosols – Ne pas vaporiser sur/vers l'homme et les animaux – Couvrir ou enlever les aliments, la vaisselle, les aquariums, les terrariums et les cages – Couper l'alimentation des pompes d'aquarium avant de vaporiser – Eviter la présence de personnes sensibles, de jeunes enfants et d'animaux domestiques lors de la pulvérisation du produit – Eliminer l'emballage vide et les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie. Le recyclage de l'emballage contenant du produit sera proscrit – Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.